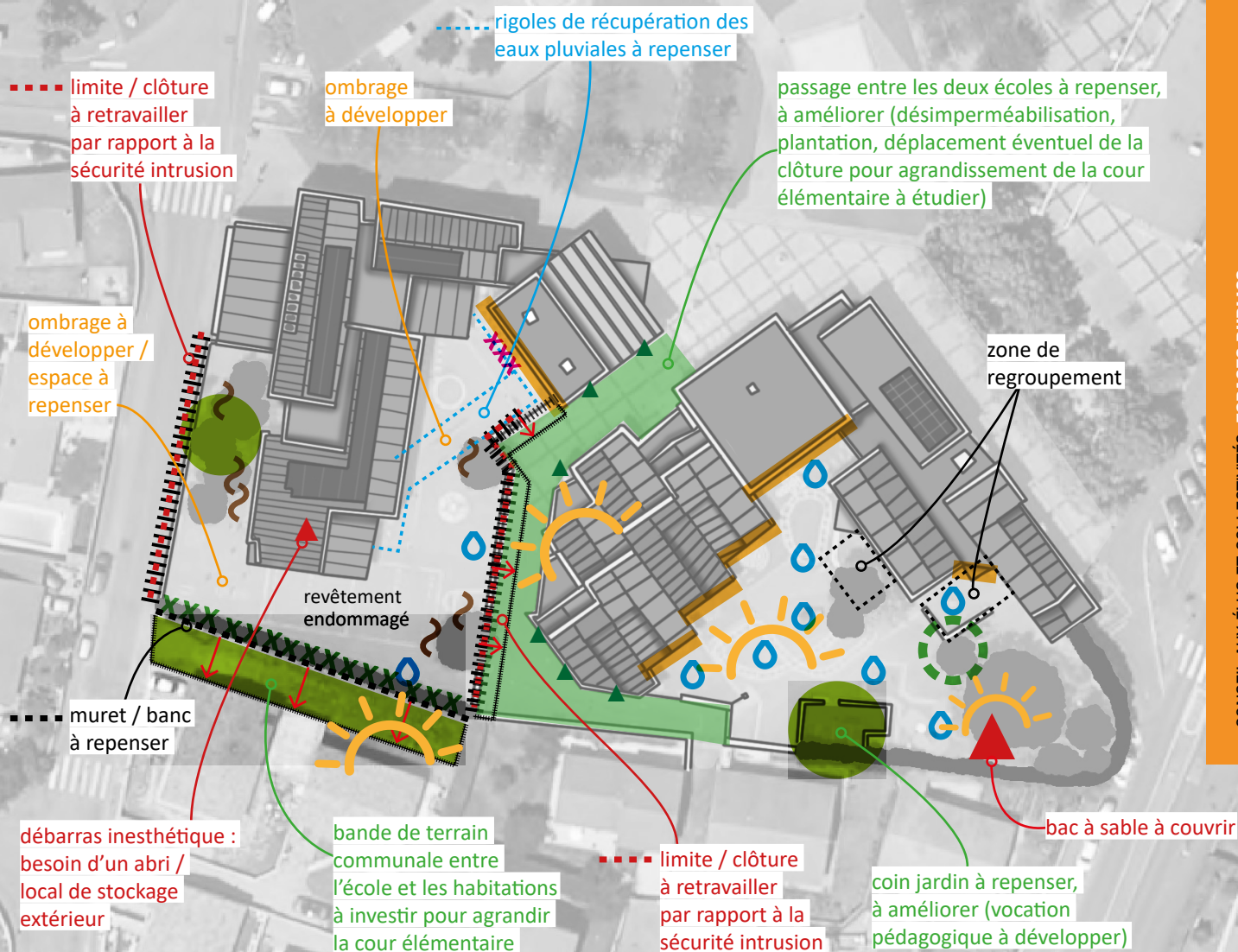




FICHE MISSION



BOURG-LÈS-VALENCE (19 581 HAB.) : POUR DES COURS D'ÉCOLE PLUS ÉCOLOGIQUES ET PLUS VERTES

20
24

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

Les élus et services de Bourg-lès-Valence ont la volonté d'apporter plus de biodiversité et de fraîcheur dans cinq cours d'école. Fin 2024, le CAUE les aide à lancer ce projet : des enjeux spécifiques à chaque cour sont identifiés en dialogue avec les usagers des lieux, et des premières intentions d'aménagement sont proposées. Ces dernières orienteront le travail des futurs concepteurs, en régie et en maîtrise d'œuvre externe.

- L A
D R O
M E -

c|a.u.e

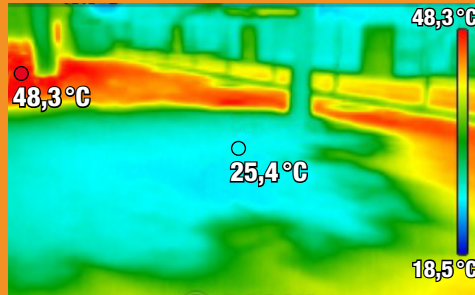
Contexte

Des premiers diagnostics techniques avec relevé de température ont confirmé des surchauffes importantes dans les cours de plusieurs groupes scolaires.



Les temps de récréation des enfants de Bourg-lès-Valence se déroulent dans des espaces de faible qualité écologique, à dominante minérale et souvent peu ombragés.

En août 2021 à 14h30 par 28,7°C, une différence de 22,8°C au sol a été relevée dans la cour de l'école Robert Monnet entre l'enrobé en plein soleil et ce même enrobé à l'ombre d'un arbre.



Objectifs

Forts des premiers constats de surchauffe vérifiés par des relevés de températures, les élus décident de réaliser des travaux d'aménagement pour végétaliser et desimperméabiliser cinq cours identifiées comme prioritaires.

Moyens

Envisager des premières intentions d'aménagement avec le CAUE et les usagers adultes pour ensuite concevoir et réaliser des travaux sur les cinq cours

Mission

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU CAUE

1. RÉFLEXIONS ET PROGRAMMATION :

- Visite des cinq cours d'école, état des lieux et analyse des atouts et dysfonctionnements lors d'ateliers de concertation avec les élus, les agents municipaux, les enseignants et les animateurs des temps périscolaires et extra-scolaires
- Identification des besoins spécifiques en maternelle et en élémentaire
- Sensibilisation aux enjeux des cours plus verts sur la base de retour d'expériences

2. ACCOMPAGNEMENT PRÉALABLE À LA MISE EN ŒUVRE D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX :

- Proposition de pistes d'aménagement et d'améliorations, adaptées aux singularités de chaque école, selon le contexte urbain environnant et les enfants accueillis (effectifs, âges, besoins particuliers)
- Rédaction d'un cahier des charges et appui pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre à qui confier la conception des aménagements sur deux écoles spécifiques (tailles réduites des cours, accueil de centre de loisirs, usage par des enfants porteurs de handicap moteur)

Les trois autres cours seront aménagées en régie.



Diaporama illustré de retours d'expériences et utilisé comme support de sensibilisation et de discussion avec les usagers



Les retours des usagers sur photo aérienne lors de l'atelier participatif du groupe scolaire Jacques Reynaud

Les usagers des lieux consultés lors d'un atelier in situ explicitent les particularités et contraintes de chaque cour d'école (ici à l'école élémentaire Gilbert Pestre)

FICHE MISSION



CHANTEMERLE-LÈS-GRIGNAN (244 HAB.) : CONSTRUIRE AVEC LES HABITANTS DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LA VIE DE VILLAGE

20
24

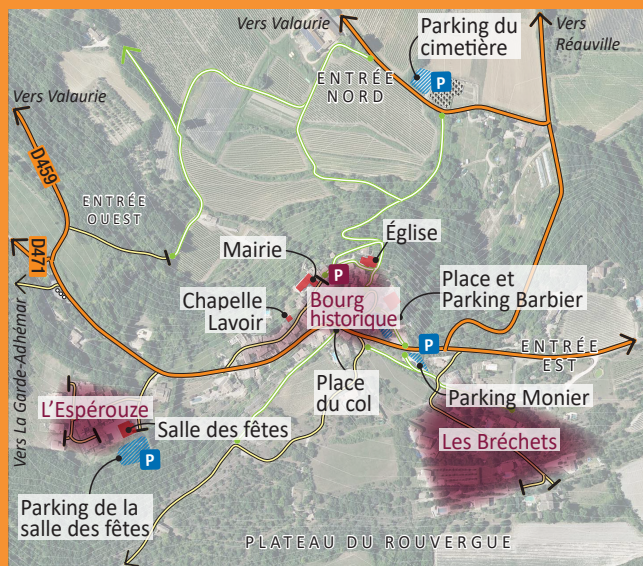
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

À la demande des élus de Chantemerle-lès-Grignan, le CAUE a amorcé une démarche participative avec les habitants pour cibler des actions sur l'espace public en adéquation avec les qualités paysagères du village. Si les enjeux initiaux étaient de sécuriser l'accès au hameau de l'Espérouze et d'améliorer l'offre de stationnement, la réflexion a permis d'aborder d'autres sujets (végétalisation, gestion des eaux pluviales...), de proposer différentes solutions sur le foncier disponible et à acquérir (optimisation des stationnements existants autour du centre ancien, bandes piétonnes, plateaux traversants...).

— L A
D R O
M E —

c|a.u.e

Contexte



Le bourg historique est associé à deux quartiers déconnectés du bourg et moins visibles dans le paysage mais tout autant importants en poids de population : l'Espérouze et les Bréchets.

- Des problématiques de stationnement, notamment sur la période estivale (encombrement des rues, parkings sous-utilisés...) et de sécurité, en particulier pour accéder au hameau de l'Espérouze développé en déconnexion avec le bourg sur l'entrée ouest
- Deux emplacements réservés prévus dans le Plan local d'urbanisme pour du stationnement et la création d'une liaison piétonne le long de la route départementale : la commune se heurte à des difficultés pour acquérir ces terrains
- Des aménagements d'espaces publics de qualité réalisés en 2017 dans le bourg patrimonial qui ne comprenaient pas la place Barbier, un espace de vie important de la commune (restaurant, pétanque, jeux pour enfants, arrêt de bus...)

Objectifs

- Mener une réflexion partagée avec les habitants sur les espaces publics
- Identifier des interventions permettant d'améliorer la situation actuelle, de végétaliser, tout en respectant les qualités paysagères de ce village de caractère
- Se projeter à terme sur les terrains des emplacements réservés afin de pouvoir en négocier l'acquisition ou l'usage mais imaginer aussi des solutions sans ces acquisitions
- S'accompagner d'une équipe de maîtrise d'œuvre capable d'animer des micro-interventions

Mission

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU CAUE

1. RÉFLEXION PRÉALABLE EN CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET PARTENAIRES :

- Diagnostic et identification des enjeux d'aménagement sur les différents secteurs
- Choix partagé des pistes d'actions

2. ACCOMPAGNEMENT DANS LA PROCÉDURE DE CHOIX DE L'ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS :

- Rédaction du cahier des charges de consultation d'une équipe de professionnels à qui confier les missions de maîtrise d'œuvre et d'accompagnement d'éventuels projets participatifs

- Appui de la Commune pour l'organisation de la procédure de désignation de l'équipe (choix d'une procédure et préparation des documents nécessaires, aide à l'analyse des candidatures et des offres, participation aux auditions des candidats)

- 3. SUIVI DE LA MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE dans un souci de réponse cohérente et qualitative au contexte et aux objectifs énoncés dans le cahier des charges (participation aux réunions de travail et de concertation)

MISSION DU CAUE MENÉE EN PARTENARIAT AVEC :

- le Département de la Drôme (Direction des Déplacements, zone sud)

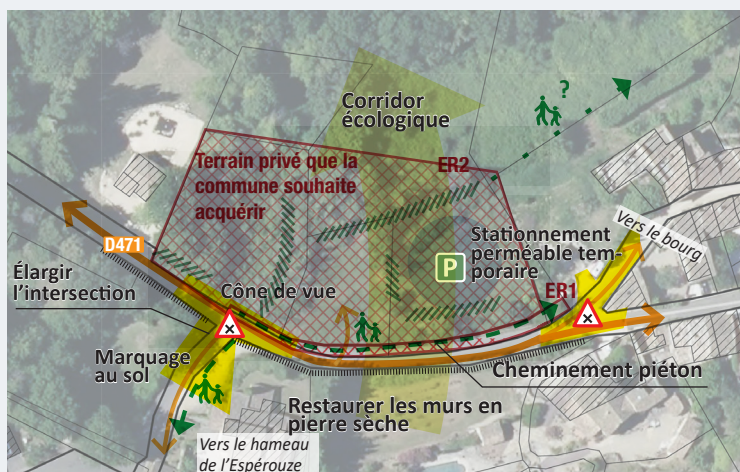
ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

RETENUE À L'ISSUE DE LA CONSULTATION :

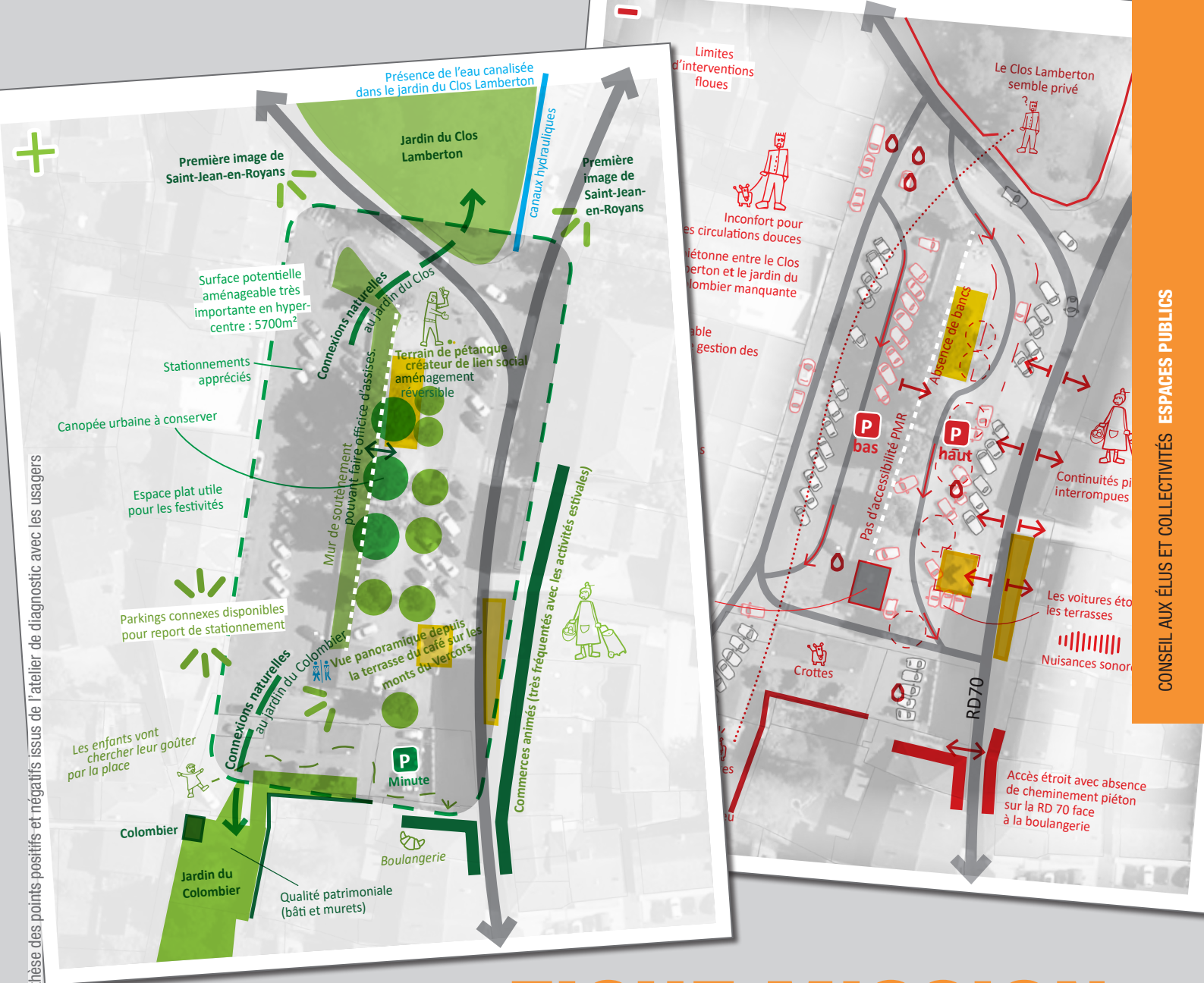
ATELIER L. Paysage & Urbanisme (paysagiste mandataire), Vinezac (07) ; Naldéo (VRD), Montélimar (26)



Atelier "diagnostic" organisé par le CAUE avec les élus et des habitants afin de partager l'analyse sur différentes thématiques et différents sites



Pistes d'actions partagées avec les habitants sur l'entrée ouest



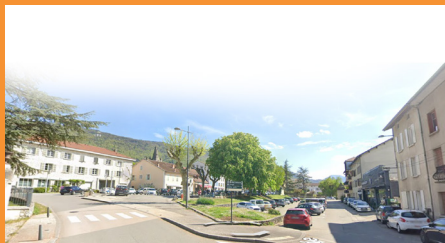
FICHE MISSION



SAINT-JEAN-EN-ROYANS (2 827 HAB.) : IMAGINER LE CHAMP DE MARS DE DEMAIN

La place du Champ de mars à Saint-Jean-en-Royans est un espace de vie, intergénérationnel et festif. C'est aussi un poumon économique avec ses nombreux commerces, mais il s'agit surtout d'un passage obligé, d'une porte d'entrée, vers la ville et le plateau du Vercors. Pour imaginer son devenir, les élus ont souhaité engager une réflexion collective avec les usagers. Le CAUE est alors missionné pour animer ces temps de réflexion partagée visant à préciser les différents éléments de programme. Au menu : des ateliers de diagnostic puis de construction de scénarios de la future place... et des discussions animées !

Contexte



- ▲ Évolution de la place du Champ de Mars entre le début du XX^e siècle et aujourd'hui. La place n'était pas scindée en deux espaces distincts et disposait de grandes étendues piétonnes. Les plantations étaient denses et présentes le long de la voirie déjà existante. Aujourd'hui, la place sert la majorité du temps au stationnement. Le trafic aux abords y est important et crée de multiples nuisances. La diminution des espaces végétalisés vient accroître des problématiques de gestion des eaux pluviales sur la "place du bas".

Objectif

Mener une réflexion partagée avec les usagers de la place sous la forme d'ateliers. La démarche a permis de définir les éléments de programme suivants :

- Répondre aux enjeux de gestion des eaux pluviales et de confort d'été par la désimperméabilisation et la végétalisation
- Favoriser et sécuriser les déplacements piétons-cycles, concilier réduction de la place de la voiture et maintien d'un stationnement nécessaire aux commerces et aux riverains
- Révéler des espaces générateurs de lien social
- Préserver l'identité de petite ville de moyenne montagne en valorisant le patrimoine végétal et architectural

Mission

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU CAUE

1. ÉTAT DES LIEUX ET DES BESOINS :

- Analyse de la composition urbaine et paysagère de la place, avec une identification des atouts, faiblesses et contraintes du site
- Analyse des usages de la place et de ses abords, repérage des potentiels et dysfonctionnements, des besoins satisfaits ou à satisfaire dans le cadre d'un futur réaménagement (1^{er} atelier avec les usagers)

2. SCÉNARIOS ET ÉLÉMENTS DE PROGRAMME :

- Élaboration de scénarios schématiques de requalification de la place (flux, usages, ambiances) et analyse partagée en termes d'avantages et d'inconvénients (2^e atelier)
- Synthèse et traduction des scénarios en éléments de programme, en précisant les principes d'aménagement intangibles, les variantes à approfondir et les éléments en débat

✓ MISSION DU CAUE MENÉE :

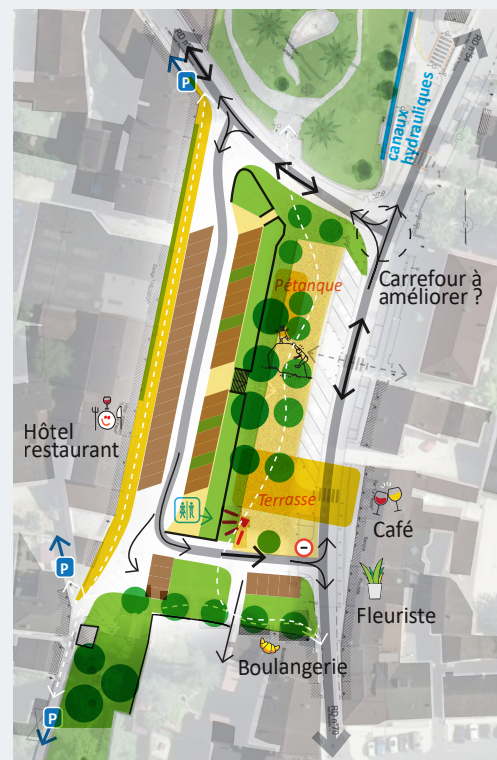
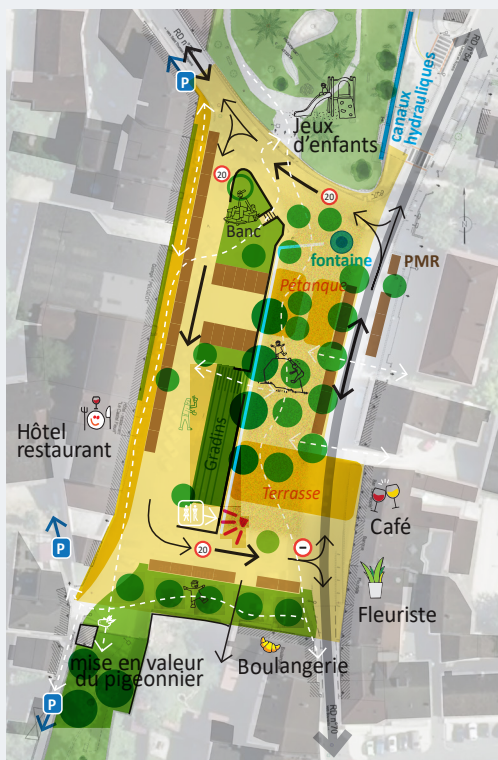
- avec l'appui de la paysagiste-vacataire Audrey Brousse
- et en partenariat avec la Communauté de Communes du Royans-Vercors



- ▲ Atelier "dessin de scénarios" organisé par le CAUE avec les élus et usagers afin d'imaginer le Champ de Mars de demain



- ▲ Invitation à la restitution finale, diffusée auprès des usagers



- ▲ Deux des trois scénarios de requalification de la place présentés aux élus et usagers. Le but n'était pas de choisir un scénario idéal, mais de tester des idées. Pour poursuivre l'expérimentation, des aménagements transitoires ont été mis en place : une façon d'accompagner tout en douceur les changements d'habitudes.